

**Communiqué de presse**

**23 janvier 2023**

## **Exploration de nouveaux territoires pour la plantation : la Ville transforme des parkings en micro-forêts**

**Face au manque d'espaces disponibles à la plantation, le Service des espaces verts investit de nouvelles pistes. Le référencement des parcelles privées de la Ville a permis d'identifier 104 parcelles potentielles de végétalisation. Trois projets de transformation de parkings sont en cours, impliquant le dégrappage de 1200 m<sup>2</sup> de bitume et la suppression de 82 places de parc.**

Dans un contexte d'urgence climatique et de crise de la biodiversité, la Ville de Genève a pris des engagements forts en matière de transition écologique, avec l'objectif d'augmenter drastiquement l'arborisation et la végétalisation du territoire. « Dans une ville aussi dense que Genève, où l'espace disponible est un bien rare, il est primordial d'explorer de nouveaux territoires de plantation, afin d'intervenir au cœur des quartiers, là où les besoins sont les plus pressants. Il faut aller chercher l'espace là où il se trouve, c'est-à-dire notamment dans la place occupée par la voiture », relève Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL).

### **Plantation de 800 plants sur 18 places de parc**

Dans ce cadre, un projet de transformation d'un parking en micro-forêt urbaine est engagé à la rue de Villereuse 8. Répondant à plusieurs objectifs de la Stratégie climat municipale, il prévoit la suppression de 18 places de stationnement, le dégrappage (enlèvement du bitume) de 360 m<sup>2</sup>, la reconstitution du sol et la plantation participative d'une micro-forêt urbaine selon la méthode Miyawaki, en partenariat avec l'entreprise Forêt B, dès la fin du mois de mars. Elle sera composée d'environ 800 plants d'une trentaine d'essences variées. Les matériaux présents dans le sous-sol seront excavés et réutilisés sur un chantier à Vessy. En contrepartie, ledit chantier fournira la terre végétale nécessaire pour la micro-forêt, permettant ainsi de réaliser les travaux dans le respect des principes de l'économie circulaire. S'agissant d'un parking privé, propriété de la Ville, la suppression n'est pas soumise à la compensation. Toutefois, une solution de relocation a été proposée à l'ensemble des locataires de places de parc concerné-e-s. Un projet similaire est envisagé dans le quartier des Grottes, sur un parking de 12 places (165 m<sup>2</sup>), qui a été libéré pour l'occasion. Le démarrage des travaux est prévu dès cet été.

Reconnue pour son efficacité en matière de végétalisation des villes, la méthode Miyawaki vise à obtenir de petites parcelles de forêts résilientes et riches en biodiversité, permettant de contribuer à la lutte contre les îlots de chaleur, la désimperméabilisation des sols, une meilleure infiltration des eaux de pluie et l'amélioration de la qualité de vie des riverain-e-s. Les arbres et arbustes sélectionnés sont composés d'une large diversité d'essences indigènes, ce qui permet de renforcer leur résistance aux maladies et ravageurs et de constituer un habitat privilégié pour la faune. La dimension participative fait partie intégrante de la démarche, tant pour la plantation que pour l'entretien nécessaire durant les deux premières années, avec pour but de renforcer les liens sociaux dans les quartiers et sensibiliser les citoyen-ne-s à l'importance de la biodiversité.

### **Parc des Eaux-Vives : lutte contre les voitures ventouses**

Dans le parc des Eaux-Vives, un projet de redimensionnement du stationnement prévoit la suppression de 52 places de parc sur les 149 existantes, au profit de la pose de 52 épingles à vélo. Le dégrappage de 680 m<sup>2</sup> de bitume permettra la création d'une nouvelle zone de détente végétalisée et la plantation de cinq arbres à grand développement. Un mandat de gestion sera octroyé à la Fondation des Parkings, qui procèdera à la pose d'horodateurs. La modification en zone payante ainsi que le renforcement du contrôle du stationnement permettront de résoudre la problématique des voitures ventouses sur ce site. Ce redimensionnement répond à plusieurs objectifs de la Ville, notamment l'encouragement du transfert modal en faveur de la mobilité douce. Dans ce cadre, la politique de gestion des places de stationnement appartenant à la Ville de Genève est un levier d'action important. Le démarrage des travaux est prévu pour le mois de mars, avec une mise en œuvre en avril.

### **Plantations : 104 nouvelles parcelles identifiées**

La politique fixée en début de législature, consistant à planter trois arbres pour chaque spécimen devant être abattu, aura permis de planter en trois ans plus de 2000 arbres, contre 150 à 200 par an précédemment, majoritairement dans les espaces verts et dans les parcs. Pour poursuivre cette politique ambitieuse, le SEVE, confronté au manque d'espaces disponibles pour planter, a étudié différents leviers d'action dans le but d'augmenter les surfaces destinées à la plantation d'arbres. Le potentiel offert par les parcelles privées de la Ville de Genève, notamment les parkings dont elle est propriétaire, est l'un de ces leviers. Ainsi, un relevé de l'ensemble des parcelles sous gestion de la Gérance immobilière municipale (GIM) a été réalisé et a permis d'identifier 104 parcelles potentielles pour la plantation ou la végétalisation. Après une analyse fine de ces lieux et dans la continuité des projets de Villereuse, des Grottes et du Parc des Eaux-Vives, de nouvelles propositions seront formulées.

### **Contact pour les médias**

Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL), en contactant Anna Vaucher, Collaboratrice personnelle : [anna.vaucher@ville-ge.ch](mailto:anna.vaucher@ville-ge.ch) ou +41 78 760 97 97